



Faut il faire appel pour un pension de 720 € avec 4 enfants

Par **Doute**, le **01/04/2011** à **16:45**

Bonjour,

Je suis séparé depuis 3 ans et actuellement en cours de divorce. il y a presque un an nous avons commencé un divorce par consentement mutuel ou je devais payer 400 € par mois de pension, la moitié des activités extra scolaire et avoir mes enfants tous les mercredi. J'ai 4 enfant de 10 à 18 ans, et un salaire de 2500 € par mois. Mon ex femme a refusé au dernier moment le divorce à l'amiable car j'ai rencontré une femme et nos relations se sont vraiment dégradé. Nous avons donc commencé un divorce avec 2 avocats, nous venons d'avoir le premier jugement et j'ai découvert son avocate qui a été vraiment odieuse vis à vis de moi et je suis tombé sur une juge qui avait les hommes en horreur. Moralité elle obtient une pension de 720 € et je paye en plus le loyer de notre maison en commun de 1400 €. Heureusement j'ai touché il y a 2 ans 160 000 € de la vente d'une SCI qui n'était pas dans la communauté. Cependant, je lui ai prêté 30 000 € pour qu'elle s'installe (sans faire signé de papier) j'ai remboursé un prêt qu'on avait en commun de 30 000€ et j'ai été obligé de racheter une voiture pour 10 000 € car je dois faire 300 km par semaine pour mes enfants. Bref il ne me reste que 50 000 €. Ma question est la suivante.

Mon salaire ne me permet pas de payer une tel somme mais l'argent que j'ai de coté plus la vente de la maison qui devrait arrivé me le permette.

Faut il que j'accepte de payer cette pension ou faut il que je fasse appel ?

Par **sebastien**, le **01/04/2011** à **16:53**

Faite appel et demandez la garde, vous ne l'obtiendrez sans doute pas mais votre femme

sera plus enclin à négocier si elle voit qu'elle peut perdre davantage ses enfants.

Dans votre défense ne discutez pas la pension, plaidez juste le loyer pour pouvoir vous reloger décentement et ainsi pouvoir accueillir vos enfants dans des conditions convenables pour eux!

Vous avez compris, ne donnez surtout pas l'impression de vouloir vous soustraire à vos obligations parentales, faites tout et demandez tout dans l'objectif d'y faire face de manière descente pour eux et pour l'image que vous souhaitez leur donner de vous... Ca devrait un peu mieux se passer.

good luck